

Questions fréquemment posées sur le Covid-19

Version : automne 2023 et début 2024

L'épidémie n'est-elle pas en train de se résorber progressivement ?
Ne devrions-nous pas laisser tout se produire ? Quiconque attrape le Covid n'en est guère malade, n'est-ce pas ?



Une « petite vague » est prévue fin 2023. Il y a moins de maladies graves et de décès que lors des premières vagues, mais il y a quand même des cas chaque jour. Il est de la responsabilité de chacun de faire en sorte qu'il y ait le moins de cas possible ; alors l'infection n'atteindra pas les personnes affaiblies.

Pourquoi un vaccin contre les nouvelles formes de Covid ?

Le virus est en constante évolution. On sait que l'efficacité des injections précédentes diminue. Les scientifiques et l'industrie pharmaceutique travaillent constamment sur une nouvelle composition adaptée à chacun, pour maintenir notre résistance. Il est disponible depuis septembre 2023. Vous pouvez l'obtenir auprès de votre médecin généraliste et/ou de votre pharmacien (« apothèque »). La seringue est gratuite. La consultation est en grande partie prise en charge par la caisse d'assurance maladie, comme d'habitude. Il est préférable de recevoir cette seringue (1x) en septembre ou octobre. Aucune répétition n'est nécessaire après 6 mois.

L'association avec le vaccin contre la grippe peut être effectuée le même jour. Vous devez vous faire vacciner contre la grippe auprès du pharmacien.

Qui a besoin de ce nouveau vaccin ?

Le vaccin est certainement recommandé pour :

- tout le monde à partir de 65 ans
- chez les femmes enceintes
- chez les personnes en surpoids important (IMC 40+),
- en cas de maladie chronique (par exemple maladie cardiaque, bronchite chronique, asthme sévère, etc.)
- chez les fumeurs
- ET AVEC LES COLOCATS de ces personnes.

Il est également prévu pour les personnes séjournant en établissement et pour le personnel (para)médical. Chez les enfants et toute personne de moins de 65 ans, il n'est nécessaire que pour les maladies chroniques et pour ceux qui ont déjà eu une pneumonie.

L'efficacité des vaccins précédents contre le Covid a déjà été fortement affaiblie et c'est pourquoi les groupes mentionnés ont vraiment besoin de la nouvelle injection.

J'ai un autotest Covid 19 positif, et maintenant ?

- Une PCR n'est nécessaire qu'en cas d'immunité affaiblie. Cela peut être fait chez le médecin (ou l'infirmière du cabinet) ou en pharmacie.
- Les personnes ayant un résultat positif ET ayant des plaintes restent à la maison pendant cette période. Limitez vos contacts, notamment avec les personnes atteintes de maladies chroniques et leurs colocataires. En cas de doute, il est préférable de porter un masque. Cela se termine lorsque vous n'avez plus de symptômes.

Il est préférable de refaire un autotest : s'il est négatif, vous n'êtes peut-être plus contagieux. Assurez-vous d'avoir une bonne hygiène des mains... Si vous présentez toujours des symptômes, ou si votre autotest est toujours positif, il est préférable de prolonger votre auto-isolement (jusqu'à un autotest négatif).

Qu'en est-il de l'obligation du masque facial ?

Le port d'un masque buccal n'est plus obligatoire. C'est utile lorsque vous toussiez. Lorsque l'épidémie augmente en automne et en hiver, cela peut être réintroduit, par exemple :

- pour les personnes médicalement vulnérables et leurs contacts
- dans les endroits où de nombreuses personnes se rassemblent (éventuellement aussi dans les transports publics et en voyage)

J'ai été vacciné et j'ai toujours le Covid, pourquoi ?

Les vaccins ne protègent pas contre le Covid, mais ils protègent contre son aggravation vers les formes les plus graves. Les scientifiques font de leur mieux, mais ils ne peuvent apprendre que grâce à une compréhension progressive de ce qui se passe (et de ce que les nouvelles études à ce sujet enseignent). L'industrie pharmaceutique a eu une rapidité record pour fabriquer des vaccins, a été capable d'obtenir des anticorps, mais a également dû déterminer qu'ils n'étaient pas suffisants pour prévenir la maladie (contrairement aux vaccins par exemple contre la rougeole, les oreillons, la rubéole). Ils continuent de travailler pour « mieux ».

La vaccination est-elle obligatoire pour voyager ?

Pour le moment, ce n'est pas obligatoire. À tout moment, n'importe quel pays pourrait redevenir plus strict, en fonction de la gravité de la vague d'infections.

Autres questions ?

N'hésitez pas à demander à votre médecin ou à votre infirmière: www.MediKwatrecht.be
<https://www.info-coronavirus.be/fr/>
<https://www.sciensano.be/fr/certificats-de-test-et-de-retablissement-covid-19/questions-frequemment-posees>